

Assemblée générale de la Fédération ADMR du Gers : retour sur une année riche de projets



Assemblée générale de la Fédération ADMR du Gers : retour sur une année riche de projets

Le 27 juin dernier, les représentants des associations locales ADMR du Gers ainsi que des partenaires se sont réunis au Cinéma de Vic-Fezensac afin d'assister à l'Assemblée Générale de la Fédération ADMR.



Cet évènement a été l'occasion pour Mariette VARGA, présidente, de faire le bilan de l'année écoulée et de présenter les orientations et projets pour l'année à venir.

En 2023, l'ADMR est intervenue auprès de 2 260 clients-usagers et comptabilise une baisse d'activité de 3% par rapport à 2022. Plus de 91% des heures réalisées l'ont été auprès de personnes fragilisées (personnes âgées ou en situation de handicap), les 9% restants étant des prestations de confort auprès de publics actifs ou personnes morales.

En 2023, 399 salariés ont travaillé pour l'ADMR et 1 942 heures de formation ont été dispensées.

Mariette VARGA a également abordé la problématique de l'emploi direct et de la viabilité des services d'aide à domicile prestataire qui peinent à couvrir des coûts incompressibles dans un contexte de chute d'activité et notamment de l'APA depuis 2017. Il est relevé qu'en dépit du versement d'une dotation qualité, co-financée par le Département et la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie, l'équilibre financier reste fragile au sein des associations d'aide à la personne qui ne bénéficient d'aucune subvention d'équilibre.

Dans un contexte où l'attractivité et la fidélisation des salariés sont des préoccupations majeures, plusieurs actions n'auraient pu être menées sans l'octroi de cette dotation, notamment dans les domaines de la Qualité de Vie au Travail et de la Prévention. Le réseau ainsi que Monsieur Mora, Président de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, se réjouissent que le taux d'absentéisme ait pu retrouver son taux « d'avant-Covid ».

Malgré les difficultés, le réseau souhaite avancer et continuer à être un acteur majeur du maintien à domicile et de l'emploi, mais également de l'animation locale et du lien social qui, grâce à l'implication des bénévoles ADMR, apportent une valeur ajoutée à la simple prestation de service. De nombreuses animations collectives ont pu être ainsi réalisées l'année écoulée pour la plus grande joie des personnes les plus isolées.

Les orientations retenues font donc la part belle au recrutement et à l'intégration des nouveaux salariés ainsi qu'à la qualité de vie et des conditions de travail et la prévention des risques professionnels.

La conduite des différents projets dans le domaine des systèmes d'informations va nécessiter un investissement important des équipes avec notamment le déploiement du DUI (Dossier Unique Informatisé) et des outils digitaux tels que le cahier de liaison et le projet personnalisé dans leur version numérique.

Deux nouvelles administratrices ont été cooptées et des évolutions statutaires ont été soumises à validation.

Chantal SABBADIN, aide à domicile de l'association Pôle Armagnac a, quant à elle, reçu la médaille du travail pour ses 30 années de service.



Avant de clôturer cette Assemblée générale, plusieurs partenaires ont pris la parole.



Emeline LAFON, conseillère départementale du Fezensac a souligné combien le rôle des intervenants à domicile est indispensable mais aussi la complexité pour les structures de recruter et de fidéliser ces salariés. Malgré une population vieillissante et des besoins de plus en plus importants, les budgets du département ne sont pas extensibles et les années à venir vont être difficiles avec des moyens alloués contraints.



Jean-Claude MORA, président de la CPAM, a rappelé que la majorité des personnes souhaite rester chez elle le plus longtemps possible. Cette population, de plus en plus dépendante, a besoin de professionnels compétents. Les métiers du service à la personne, tout comme le système de santé actuel, sont tributaires des moyens que les politiques publiques et les élus souhaitent y investir et des efforts qu'ils veulent consentir pour le bien-être de nos personnes âgées.



Pour finir, **Virginie DESBRUERES** et **Jessica REY** ont présenté le dispositif du Dispositif d'Appui à la Coordination du Gers (DAC 32) qui résulte de la fusion en 2022 du réseau Arpège, de la Plateforme Territoriales d'Appui (PTA) et de la MAIA. Ses 3 principales missions sont l'information et l'orientation des professionnels, l'appui à la coordination des situations complexes et des soins palliatifs et l'animation territoriale.

Après avoir remercié les participants et les partenaires pour leur présence et leur intervention, Mariette VARGA a clôturé l'Assemblée Générale et a convié les personnes présentes à partager un moment de convivialité.